



**Le Grand Port Maritime de Bordeaux, Voies Navigables de France et EPIDOR signent une charte en faveur d'un développement harmonieux du tourisme fluvial sur le bassin aquitain (Garonne, Dordogne et Gironde)**

**Bordeaux, le 18 octobre 2017 - Le Grand Port Maritime de Bordeaux, Voies Navigables de France et EPIDOR signent une charte en faveur d'un développement harmonieux du tourisme fluvial sur la Garonne, la Dordogne et la Gironde.**

Avec sept sites d'escale répartis sur trois bassins de navigation (Dordogne, Garonne, Gironde), le Bassin aquitain est fréquenté essentiellement par des bateaux de croisières (7 au total) et des bateaux promenade qui proposent des mini-croisières à la journée. Si le bassin profite de la forte attractivité de la ville de Bordeaux, l'arrière-pays a su exploiter cette dynamique pour valoriser ses nombreux vignobles de qualité et son patrimoine culturel en proposant des croisières œnotouristiques. Pour les années à venir, la création d'escales supplémentaires, notamment sur la Garonne, offrent de nombreuses perspectives de développement de l'offre pour cette destination.

Afin d'accompagner ce développement, VNF, EPIDOR et GPMB souhaitent s'accorder pour mettre en place une politique cohérente de tarification et de contrôle de l'occupation du domaine permettant un développement de la destination Garonne, Dordogne et Gironde.

A travers cet accord, les trois établissements conviennent :

- de tendre vers une harmonisation de leur gamme tarifaire respective, dans le respect des contraintes budgétaires propres à chaque établissement.
- de travailler avec les gestionnaires des pontons pour maintenir collectivement la compétitivité économique globale de la destination, en tenant compte des investissements réalisés.
- d'échanger réciproquement tous types d'informations sur le tourisme fluvial (nombre d'escales et de passagers, retombées économiques, etc.), ainsi que les éléments permettant de faciliter le recouvrement des recettes de péages.

De façon plus générale, les 3 partenaires s'engagent à coordonner et à intensifier leurs actions de promotion du tourisme fluvial en

- étendant le dispositif « Cruise Bordeaux » (instance de concertation et de promotion réunissant les acteurs publics et privés de la croisière maritime sur le Port de Bordeaux) géré par GPMB, aux activités de tourisme fluvial.
- en se mobilisant pour l'organisation des Rencontres Nationales du Tourisme Fluvial qui seront organisées à Bordeaux les jeudis 1<sup>er</sup> et vendredi 2 février 2018 (**Hangar 14, quai des Chartrons**). La 4e édition de cette manifestation professionnelle rassemblera l'ensemble des acteurs du secteur, publics et privés, afin de les mettre en relation, de favoriser les contacts business et l'émergence de nouveaux projets. Il s'agit également d'une occasion d'échanger autour des principaux enjeux du moment.

Plus d'informations sur : <http://www.rdv-tourisme-fluvial.com/>

**VNF** est un établissement public administratif, gestionnaire des voies d'eau sur le territoire français. Regroupant tous les agents qui assurent opérationnellement le fonctionnement du réseau, VNF a notamment pour mission de faire la promotion du tourisme fluvial et de valoriser le domaine public fluvial qui lui est confié (6700 km). Dans le département de la Gironde, VNF assure la gestion d'un tronçon navigable de 30 km de la Garonne compris entre le pont François Mitterrand à Bordeaux et Castets.

**EPIDOR** est l'établissement public territorial du bassin de la Dordogne (EPTB) dont l'action porte sur la gestion durable de l'eau, des rivières et des milieux aquatiques du bassin de la Dordogne et le développement harmonieux des usages. Depuis la signature de conventions avec l'Etat et VNF, signée le 22 décembre 2014, EPIDOR est engagé dans l'expérimentation du transfert de propriété et de gestion du domaine public fluvial du bassin de la Dordogne. Le domaine public fluvial navigable concerne la Dordogne compris entre l'île d'Ambès et Bergerac (111,5 km) et l'Isle entre Laubardemont (Coutras) et Libourne (32,5 km).

Le **GPMB** est un établissement public dont le domaine navigable s'étend de l'entrée de l'estuaire de la Gironde à l'île d'Ambès sur la Dordogne et le Pont François Mitterrand à Bordeaux sur la Garonne, soit plus de 100km. Sur son domaine, le GPMB est chargé de l'exploitation des accès nautiques (entretien, police, sécurité, sûreté) et également de la promotion de l'offre des dessertes fluviales en concertation avec les opérateurs concernés.

#### ***A propos de Bordeaux Port Atlantique...***

*Bordeaux Port Atlantique est une plate-forme industrielle et logistique reposant sur 7 sites, répartis sur les 100 kms de l'estuaire de la Gironde, le plus vaste estuaire européen. Idéalement positionné sur la façade atlantique, le port de Bordeaux traite entre 8 et 9 millions de tonnes de marchandises par an (soit l'équivalent de 400 000 camions) par le biais de ses 7 terminaux spécialisés qui reflètent la diversité de l'économie du grand Sud-Ouest :*

- *Le Verdon : Conteneurs, Accueil de paquebots de croisière*

- Pauillac : Hydrocarbures, Pôle logistique A380
- Blaye : Céréales, Produits chimiques
- Ambès : Produits pétrochimiques, Hydrocarbures
- Grattequina (en cours d'aménagement) : Colis lourds, Granulats
- Bassens (terminal multi-vrac) : céréales, conteneurs, bois, huiles, granulats, charbon, trafics de recyclage...
- Bordeaux – Port de la Lune (terminal dédié au trafic passager) : accueil de paquebots de croisière

Bordeaux Port Atlantique c'est aussi chaque année, 25 navires mis à sec pour arrêt technique et près de 4000 tonnes de ferraille issues de navires en fin de vie ré-injectées dans l'économie circulaire. L'activité portuaire de Bordeaux Port Atlantique est à l'origine de plus de 4900 emplois directs, répartis dans 200 établissements.

### **A propos de VNF...**

Les 4300 personnels de Voies navigables de France agissent au quotidien pour garantir le service public de la voie d'eau. Etablissement public administratif du Ministère de la Transition écologique et solidaire, VNF intervient principalement sur :

*Les infrastructures / ouvrages : il exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen (6700 kms de canaux, fleuves et rivières canalisées, plus de 4000 ouvrages d'art, 40 000 hectares de domaine public fluvial).*

*Le transport de marchandises: il développe le transport fluvial de fret en promouvant et favorisant le report modal et les logistiques multimodales.*

*Le tourisme / patrimoine fluvial : il préserve et valorise les équipements et lieux de vie de la voie d'eau pour accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement économique local.*

*Le développement durable / eau : il optimise la gestion de l'eau dans une démarche éco-responsable et de préservation de la biodiversité.*

*Facilitateur d'échanges entre les acteurs économiques et institutionnels du fluvial (chargeurs, transporteurs, collectivités, opérateurs de tourisme...) au profit du développement du secteur, VNF propose et développe une offre de service adaptée aux besoins des usagers de la voie d'eau*

**CONTACT PRESSE**  
**Bordeaux Port Atlantique**  
**Anne THOMAS**  
**T. +33 (0)5 56 90 59 84 / M. +33 (0)6 64 49 92 60**  
**Courriel : [a-thomas@bordeaux-port.fr](mailto:a-thomas@bordeaux-port.fr)**